

Institut supérieur de philosophie



ISP 3CE

Certificat de recherche en philosophie



Gestion du programme

ISP Institut supérieur de philosophie (Faculté des sciences philosophiques)

Objectif de la formation

Ce certificat est destiné aux étudiants inscrits à titre principal à un programme de troisième cycle dans une université étrangère et effectuant, dans le cadre de ce programme, un ou plusieurs séjours de recherche et/ou de formation complémentaire à l'UCL.

Conditions d'admission

Pour être admissible à ce certificat, l'étudiant doit être engagé dans une recherche de niveau doctoral dans le cadre d'une convention de recherche reconnue officiellement par l'UCL.

Demande d'admission

Les demandes doivent être adressées au secrétariat de l'ISP par l'intermédiaire du secrétariat des étudiants (voir site web: http://www.isp.ucl.ac.be/futur_etudiant/sejour/)

Structure générale du programme

Le stage de recherche s'effectue sous la responsabilité d'un copromoteur ou d'un conseiller, membre académique ou scientifique permanent de l'UCL, qui est le répondant du doctorand vis-à-vis de son institution d'origine. Sauf cas particuliers, appréciés par la faculté, la durée totale du (ou des) séjour(s) du doctorand à l'UCL ne peut être inférieure à 6 mois et les séjours ne peuvent être échelonnés sur plus de 4 ans.

Situation du certificat dans le cursus

Au terme de son séjour, le doctorand peut obtenir un certificat de recherche en philosophie (hors grade académique).